

Projet éolien de Vallan

Lettre d'information #1

Mai 2023

Le mot du chef de projet

Depuis la fin de l'année 2021, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Vallan. Une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune (délibération en date du 31 mars 2022) et des propriétaires et exploitants de la zone de projet pour le lancement des différentes études à venir (paysagères, acoustiques, environnementales, mesures de vent).

Aujourd'hui, nous sommes prêts à démarrer ces études qui composent un projet éolien. D'une durée approximative d'un an, celles-ci nous permettront de répondre aux questions que vous vous posez : Combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ? Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation. Vous serez informés de chaque étape, et nous avons à cœur de le co-construire avec vous. Bonne lecture !



Guillermo Servin

Chef de projet

RWE Renouvelables France

guillermo.servin2@rwe.com

L'énergie éolienne

Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10

Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol



Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

Indépendance énergétique

La France possède le 2e gisement éolien d'Europe

Objectifs régionaux

La région Bourgogne-Franche-Comté s'est fixé comme objectif l'installation de 2 800 MW d'énergie éolienne en 2030 (SRADDET). Aujourd'hui, près de 1 028 MW sont installés, soit 37 % de l'objectif.

Venez participer !

PERMANENCES D'INFORMATION SUR LE PROJET EOLIEN DE VALLAN

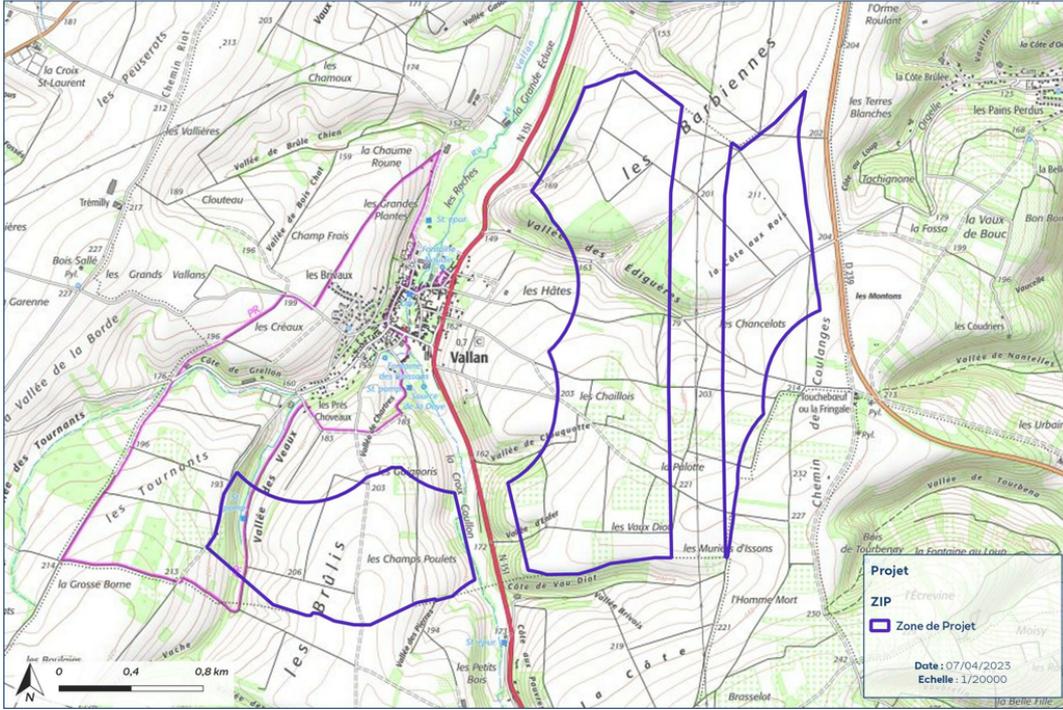
Le 16 juin 2023 de 18h à 20h
Le 17 juin 2023 de 10h à 12h
A la maison citoyenne de Vallan

Passez librement sur l'une des plages horaires !



Le potentiel éolien à Vallan

Projet éolien de Vallan



RWE La zone d'étude



La zone identifiée se situe à l'est et au sud de la commune.

Sa forme est définie par la distance réglementaire à respecter vis-à-vis des habitations (500 mètres minimum), ainsi que par les limites communales, les distances aux lignes électriques et les routes à respecter.

Les différentes études à mener sur le territoire nous permettront de définir des scénarios d'implantation.

Les chiffres clés



5 à 6

éoliennes



5,5

MW



6 600

foyers

Le potentiel maximal de la zone est évalué à 6 éoliennes, d'une hauteur de 180 à 240 mètres en bout de pale.

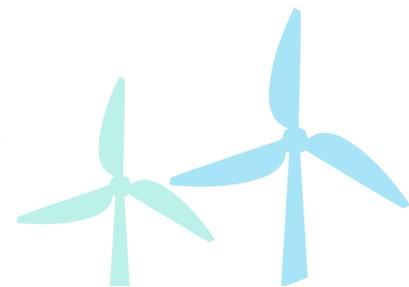
Puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérés à ce stade.

À titre indicatif, un parc éolien de 6 éoliennes de 5,5 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 14 520 personnes (estimation ADEME).

Actualités

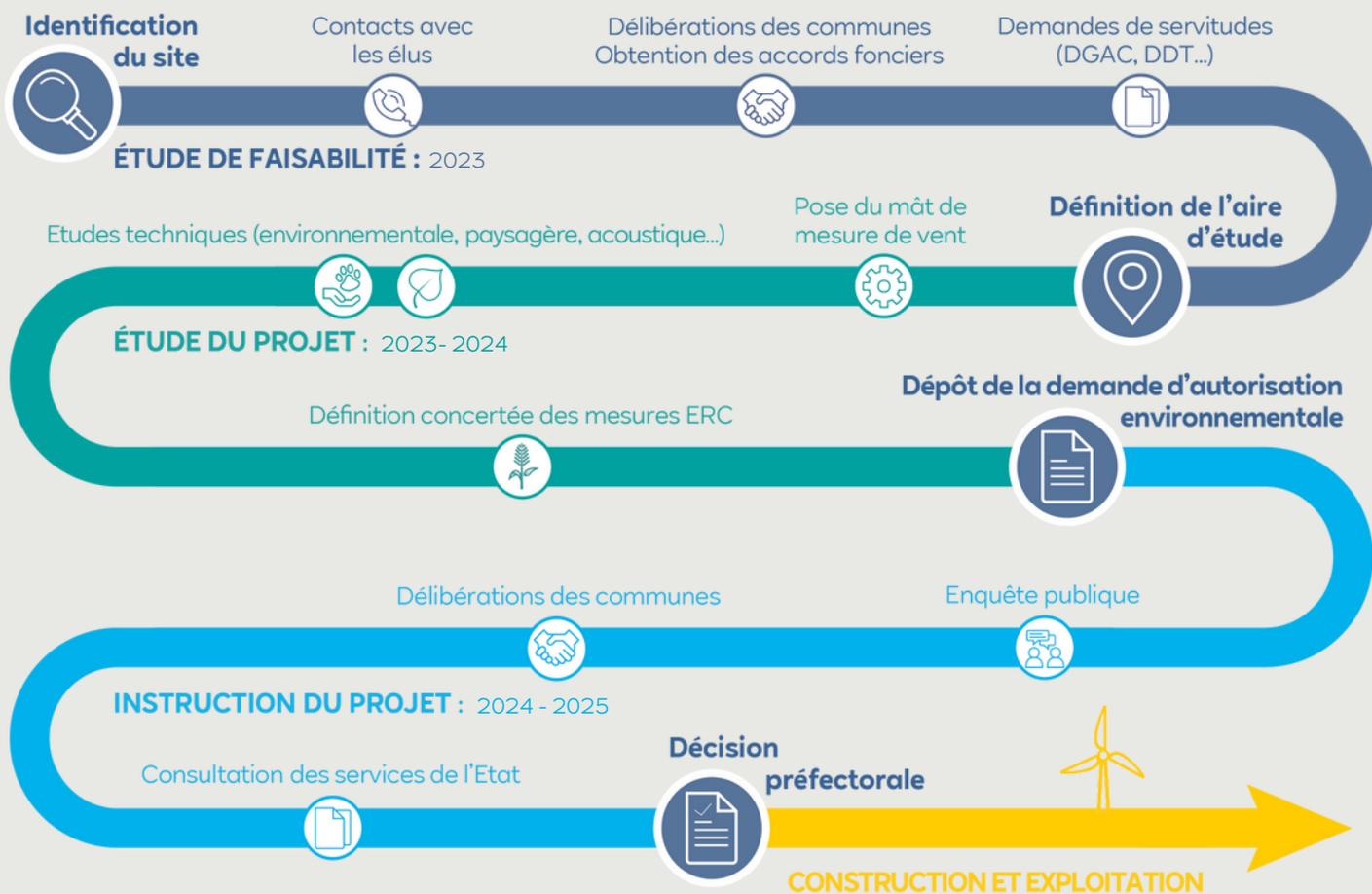
Diverses études sont nécessaires pour la réalisation d'un projet éolien : études paysagères, acoustiques, environnementales...

Parmi elles, figure également l'étude des vents afin d'obtenir des informations sur la vitesse et la direction des vents. Ainsi, un mât de mesure des vents va être installé d'ici juin 2023.



Le planning du projet

Un projet éolien est une démarche de longue haleine (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques. Les résultats de ces études vous seront présentés au fur et à mesure, et nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements.



Les bénéfices pour le territoire

Les bénéfices pour le territoire sont multiples. Comme toute installation, le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités.

De plus, des mesures de réduction et de compensation, définies dans l'étude d'impact, aideront à financer des projets de territoire. Enfin, et surtout, les bénéfices seront aussi environnementaux grâce au développement d'une énergie exempte d'émissions polluantes. Le détail des retombées fiscales est présenté ci-dessous :

Retombées fiscales* pour 1 éolienne de 5,5 MW :

Commune de Vallan	10 000 € / an
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois	26 400 € / an
Département de l'Yonne	16 700 € / an

*simulation faite le 19/04/2023 et basée sur les dispositions fiscales en vigueur (source : impots.gouv.fr)

Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

Filiale française du groupe RWE, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ses plus de 160 collaborateurs y développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.

En matière d'éolien terrestre, les équipes ont développé plus de 1 GW de puissance électrique et 66 parcs. D'ici la fin de l'année, l'entreprise aura mis en service 6 nouveaux parcs éoliens terrestres qu'elle exploitera pour une capacité totale de 150 MW. L'entreprise a à cœur de travailler main dans la main avec les riverains, les élus, les acteurs socio-économiques, les associations, les administrations et le Gouvernement. Du lancement du projet à son démantèlement ou son renouvellement, RWE Renouvelables France porte une attention particulière à la qualité de ses projets dont la concertation et l'intégration locale sont les clés de la réussite.

